

Ministères sociaux, 14 avenue Duquesne, 75730 Paris SP 07

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Exercice des droits : dgcs-rgpd@social.gouv.fr

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
Serafin : ENC et expérimentation	<p>Objectiver les coûts des prestations des établissements ESMS handicap.</p> <p>12 000 établissements concernés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes / Enquêtes (statistiques au sens de la loi de 1951) - Aide à la décision en matière de politiques publiques - Études sur les morphologies en matière de tarification 	DGCS	<p>Données d'identification</p> <p>Informations personnelles</p> <p>Données relatives à la santé</p> <p>Numéro de sécurité sociale</p>	Personnes en situation de handicap accueillies ou accompagnées par les 12 000 établissements et services médico sociaux.	<p>DGCS</p> <p>CNSA</p> <p>ATIH</p>
ENC SSIAD SPASAD	Recueillir des données en termes de tarification des activités de soins auprès des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et des services polyvalents d'aide et de	DGCS CNSA	<ul style="list-style-type: none"> - Code interne et n° plateforme - Numéro de sécurité sociale, date de naissance et sexe transformé en pseudonyme - Date de naissance et sexe 	Usagers des SSIAD et SPASAD	<p>Service (SSIAD et SPASAD)</p> <p>ARS</p> <p>ATIH</p> <p>CNAM</p> <p>DGCS</p> <p>CNSA</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	<p>soins à domicile (SPASAD).</p> <p>Permettre d'analyser l'évolution de la tarification des activités de soins par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et les Agences Régionales de Santé (ARS).</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Dates d'entrée et de sortie administratives - Durée de la prise en charge - Données de santé : Handicap, Maladie chronique, autre pathologie, motifs de la prise en charge, degré d'autonomie et de dépendance, - Données nécessaire à la gestion du dossier <p>Durée de conservation : 5 ans par le service et 10 ans par les ARS, l'ATIH, la CNAM, la DGCS et la CNSA, la DREES</p>		DREES
LAGC	<p>Gestion des contacts et des interlocuteurs pour la gestion de la comitologie et de l'évènementiel</p> <p>L'objectif est de permettre l'organisation de comités, de campagnes d'informations ou de groupes de travail.</p>	DGCS	Données de contact Informations professionnelles	Hiérarchie, agents Partenaires Autres administrations ou organismes publics	Interne aux ministères sociaux Interministériel

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
Outil d'enquêtes pour la DGCS	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de statistiques au vu des réponses aux enquêtes collectées : Aide à la décision en matière de politiques publiques - Diffusion d'études / enquêtes statistiques - Réalisation d'enquêtes d'activité à destination d'opérateurs. 	DGCS	Données de contact Informations professionnelles	Usagers Partenaires	DGCS
Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social : Tableau de bord ESMS	Le Tableau de bord de la performance a pour objet de fournir aux gestionnaires d'établissements médico-sociaux une restitution de leurs indicateurs-clefs, produits à partir des données qu'ils saisissent chaque année sur la plateforme Tableau de bord de la performance gérée par l'ATIH.	DGCS CNSA	Identité Date de naissance Pseudonyme Code de la commune de résidence de la personne accompagnée Handicap Maladie chronique Pathologie NIR pseudonymisé Durée de conservation :	Personnes accompagnées par les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées Personnes en situations de handicap Les établissements ont l'obligation de renseigner ce tableau de bord. Référence juridique.	<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaires de ESMS, et leurs organismes gestionnaires. • ARS • Conseils Départementaux • ATIH en tant qu'hébergeur • Ministère sociaux (DGCS, DREES) : études statistiques et autres • CNSA: étude statistiques et autres • ANAP : études statistiques et autres • Indirectement : Mise à disposition des restitutions sur

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
			5 ans par le service et 10 ans par les ARS, l'ATIH, la CNAM, la DGCS et la CNSA, la DREES		le site « scan santé » sauf données sensibles Pour tout autre personne ayant besoin d'accéder à ces données, une demande d'autorisation CNIL est possible avec motivation de la nécessité d'accès.
Mandoline - E-FSM	<p>E-FSM consiste à simplifier le processus du financement des service mandataires.</p> <p>Il a pour but d'en réduire les délais de traitement et d'améliorer les possibilités de suivi de financement des services mandataires tant pour l'administration que pour les professionnels concernés.</p>	DGCS	<p>Données d'identité, coordonnées</p> <p>Durée de conservation : 10 ans à partir de la clôture du dossier</p>	<p>Mandataire Judiciaire de Protection des personnes Majeures : individuels, services ou préposés en établissements</p> <p>Services Délégués aux Prestation Familiales (SDPF)</p> <p>Juges du contentieux et de la protection</p> <p>Agents de l'état des ministères sociaux : DGCS, DEETS et DREETS</p> <p>Greffiers des tribunaux</p> <p>Administrateurs fonctionnels et techniques</p>	<p>Agents de la DGCS</p> <p>Agents des DREETS</p> <p>Agents des DEETS</p> <p>Gestion Services Mandataires</p> <p>Agents des services délégués aux prestations familiales</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
Mandoline - Page Connexion	<p>Cette page de connexion n'a pas vocation à collecter des données à caractère personnel à l'exception des données d'hébergeur et des cookies. Ces collectes ne visent qu'à répondre aux obligations légales d'une page d'accueil</p>	DGCS	<p>Données d'hébergeur</p> <p>Identifiant de connexion</p> <p>Nature des opérations ;</p> <p>Cookies</p>	<p>Agents de la DGCS</p> <p>Agents des DREETS</p> <p>Agents des DDETS</p> <p>MJPM : Mandataire Judiciaire de Protection des personnes Majeures : individuels, services ou préposés en établissements</p>	Hébergeur : Cegedim
ACCOLADE	<p>La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) assure l'instruction des accords applicables dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ES&MS) privés non lucratifs.</p> <p>Ce traitement a pour objet de permettre le recueil des demandes d'agrément et leur instruction.</p>	DGCS	<p>Données d'identité, coordonnées des gestionnaires.</p> <p>Données d'identité, coordonnées des demandeurs</p>	<p>Etablissement Sociaux et Médico-Sociaux privé non lucratifs</p> <p>Organisation collective - Fédération d'employeur</p> <p>Signataires d'accords</p> <p>Financeurs (DREETS, ARS et Conseils Départementaux)</p>	<p>Financeurs (DREETS, ARS et Conseils Départementaux)</p> <p>Administrateurs</p> <p>Gestionnaires de dossiers</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
Etude prostitution mineurs en outremer	<p>Etablir un état des lieux de la prostitution des mineurs dans différents territoires d'outre-mer</p> <p>Produire des préconisations à destination des institutions, en particulier à destination des services de l'Etat (à l'échelon national et local) pour mieux prévenir et lutter contre ce phénomène.</p>	DGCS	Concernant les victimes et les professionnels concernés par la problématique : données d'identification et de contact	<p>Victimes de prostitution dans les territoires concernés par l'étude (outre-mer) et membres de leur famille.</p> <p>Acteurs de la protection de l'enfance, professionnels de l'Education nationale, de la gendarmerie nationale, de la police et magistrats du parquet en charge des mineurs.</p>	<p>La DGCS est destinatrice des résultats agrégés de l'étude.</p> <p>Le prestataire sur la durée de l'étude, destruction des données suite à la livraison des résultats de l'étude à la DGCS.</p>
Système d'information « honorabilité »	<p>Systématiser et simplifier le contrôle des antécédents judiciaires des intervenants auprès de mineurs pour les champs de la protection de l'enfance et des modes d'accueil du jeune enfant</p> <p>Obtention d'un certificat d'honorabilité pour les salariés et les bénévoles concernés</p>	DGCS DNUM, Direction des sports ARS	<p>Identité, coordonnées, données professionnelles, données d'infraction</p> <p>Durée de conservation : Sur le portail dédié aux usagers du domaine protection de l'enfance et petite enfance : 3 ans</p>	Professionnels, bénévoles et autres intervenants ponctuels des champs de la protection de l'enfance et des modes d'accueil du jeune enfant.	<p>Les agents de la direction générale de la cohésion sociale désignés par leur directeur général, à l'exclusion des données issues du casier judiciaire national.</p> <p>Interministériel</p> <p>Les agents des services du département désignés par le président du conseil départemental, à l'exclusion des données issues du fichier judiciaire national automatisé</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
					des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV).
116 000 Enfants disparus	<p>Le 116 000 Enfants disparus est un service de téléphonie sociale gratuit à caractère d'urgence. Il s'adresse aux familles confrontées à la disparition d'un enfant. Cela peut résulter de plusieurs types de situations : enlèvement parental, criminel, disparition inquiétante, soupçons de fugue etc.</p> <p>Ce service offre un soutien aux parents de l'enfant disparu : social, juridique et psychologique.</p> <p>L'objectif du traitement est également de permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De porter secours aux personnes ayant saisi le service. 	DGCS	<p>Identité (facultatif) et coordonnées de l'appelant</p> <p>Identité du mineur ou jeune majeur disparu, date de naissance.</p> <p>Identité du parent à recontacter ainsi que ses coordonnées, lien avec l'enfant (situation où l'appelant contacte le 116 000 mais demande à rappeler une autre personne qui est souvent le parent).</p> <p>Eventuellement photo du mineur et informations sur son état de santé physique.</p> <p>Eléments de l'enquête</p>	<p>Appelants déclarant la disparition auprès du service 116 000</p> <p>Le parent à recontacter qui n'est parfois pas l'appelant.</p> <p>Mineurs ou jeunes adultes disparus</p> <p>Répondants du service téléphonique</p> <p>Accompagnants</p>	<p>Ecoutants du 116.000 assurant la réception des appels et le suivi des appelants</p> <p>Forces de sécurité ou association d'aide aux victimes en lien avec les écoutants du 116.000 pour le suivi du dossier</p> <p>Administrateurs SI du prestataire en charge de l'accompagnement des familles</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la situation de l'enfant disparu. - Accompagner les familles dans leurs démarches. - Aider à la recherche en diffusant des avis de recherche. - Prévention des disparitions dans les types de demandes au 116 000 				
ODESSA	<p>Application nommée "Organisation des Diplômes d'Etat Sociaux et Sanitaires" (ODESSA). Pour la gestion nationale et coordonnée des dossiers ainsi que la production automatisée de documents administratifs à destination des candidats, de statistiques de suivi des activités et de paiement des frais de jurys.</p>	DGCS	<p>Identité, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, n°d'identifiant (région, année, mois, n° d'ordre) cerfa n°12679*01</p> <p>Coordonnées</p> <p>Niveau de formation, diplômes, vie professionnelle</p> <p>Durée de conservation : 7 ans</p>	<p>Candidat/es à une Validation des Acquis de l'Expérience.</p> <p>Candidat/es à un diplôme dans le domaine sanitaire et social.</p>	<p>Agents des DREETS, DRIEETS ou DEETS.</p> <p>Agents de l'administration centrale des ministères sociaux : DGCS et DGOS.</p> <p>Agents de l'école des hautes études en sante publique.</p> <p>Pour la partie statistique : DARES et DREES.</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
<p>Répertoire national de l'offre et des ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR)</p>	<p>1° Mettre à disposition des personnes et utilisateurs des services numériques une présentation homogène, normalisée et exhaustive de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale sur le territoire national, afin de faciliter l'orientation des usagers ;</p> <p>2° Mettre à la libre disposition du public les données publiques du répertoire.</p>	<p>DGOS et DGCS</p>	<p>Données d'identité, Coordonnées, Informations d'ordre professionnel, Informations de connexion</p> <p>Conservation des données : jusqu'à 1 an après la fermeture de l'établissement, jusqu'à 18 mois d'inactivité des comptes utilisateurs</p>	<p>Professionnels de santé</p> <p>Utilisateurs finaux des données (gestion des comptes)</p>	<p>1° Les utilisateurs des services numériques en santé ;</p> <p>2° Les professionnels de santé libéraux, les professionnels sociaux et médico-sociaux libéraux et les professionnels agissant sous leur responsabilité ;</p> <p>3° Les professionnels intervenant dans le système de santé enregistrés dans le répertoire mentionné à l'article L. 1470-4 du code de la santé publique exerçant au sein des établissements, services ou organismes de soins, des établissements ou services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles et au sein des structures de coordination des parcours de santé mentionnées aux articles 6327-2 et L. 6327-3 du code de la santé publique ;</p> <p>4° Les agents administratifs et les gestionnaires de comptes</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
					<p>utilisateurs du traitement mentionné à l'article 1er au sein des établissements, services ou organismes de soins, des établissements ou services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles et au sein des structures de coordination des parcours de santé mentionnées aux articles L. 6327-2 et L. 6327-3 du code de la santé publique</p> <p>5° Les agents des agences régionales de santé et des groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé, pour le pilotage régional de l'offre sanitaire et sociale et médico-sociale et pour la création et la gestion des comptes utilisateurs du traitement mentionné à l'article 1er en région ;</p> <p>6° Les agents des collectivités territoriales pour les établissements et services</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
					<p>sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles avec lesquels elles ont conclu un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens en application de l'article L. 313-11-1 du même code ;</p> <p>7° Les agents du groupement d'intérêt public mentionné à l'article L. 1111-24 du code de la santé publique en tant qu'administrateur national, notamment pour la création et la gestion des comptes utilisateurs du traitement mentionné à l'article 1er ;</p> <p>8° Les agents de la direction générale de l'offre de soins, de la direction générale de la cohésion sociale, de la direction générale de la santé, de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
DOMIFA - Domiciliation Facilitée	<p>La plateforme permet</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les Utilisateurs, d'inscrire leur structure domiciliaire et d'enregistrer des demandes de domiciliation ; _ pour les demandeurs de domiciliation, de prendre en compte leurs demandes de domiciliations et d'accéder au portail usager ; - pour les internautes, d'assurer la sécurisation et le bon fonctionnement de la plateforme ; - pour les Administrateurs, de réaliser des statistiques anonymes sur le fonctionnement de la Plateforme. 		<p>Pour les Utilisateurs : nom de la structure domiciliaire, coordonnées, Identité et fonction du responsable légal.</p> <p>Pour les demandeurs de domiciliation : données contenues dans les CERFA n°1602901 et 1603001 à savoir : identité, coordonnées, vie personnelle</p> <p>Durée de conservation : Les données traitées sont conservées pendant 5 ans à compter de la dernière modification de dossier ou contact avec la personne</p>	<p>Utilisateurs</p> <p>Demandeurs de domiciliation</p> <p>Internautes</p> <p>Administrateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateurs : dont membres de l'équipe Domifa. - Gestionnaires de dossiers : pour les dossiers de leur périmètre.
Emplois accompagnés	Le pilotage, le suivi et l'évaluation du dispositif d'emploi accompagné	DGCS	Travailleur handicapé : lieu de naissance et sexe, RQTH (O/N), Parcours professionnel,	Les personnes en situation de handicap reconnues travailleurs handicapés	Agents de la DGEFP et de la DGCS

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	<p>La réalisation de statistiques, à partir de données quantitatives et qualitatives, afin de mesurer la performance des financements</p> <p>Actions de communication et d'information à destination des prescripteurs (cap emploi, pôle emploi, missions locales, MDPH) et des réseaux territoriaux (ARS, Dreets, Agefiph et FIPHFP)</p>		<p>données de santé, handicap (nature, liste)</p> <p>Représentant prescripteurs et réseaux : identité, coordonnées, Structure de rattachement, fonction</p> <p>Référant structure : identité, coordonnées, Structure de rattachement, fonction</p>	<p>par la CDAPH, ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail ;</p> <p>Les travailleurs handicapés accueillis dans un établissement ou service d'aide par le travail (ESAT), ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail ;</p> <p>Les travailleurs handicapés en emploi en milieu ordinaire de travail qui rencontrent des difficultés particulières pour sécuriser de façon durable leur insertion professionnelle.</p> <p>Le représentant des prescripteurs (cap emploi, pôle emploi, missions locales, MDPH) et des réseaux territoriaux (ARS, Dreets, Agefiph et FIPHFP)</p> <p>Référents des structures emplois accompagnés</p>	<p>Structures emplois accompagnés</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
Enquête qualitative sur le non-recours au RSA et à la prime d'activité des travailleurs indépendants	L'étude a pour objectif d'améliorer le recours des travailleurs indépendants au RSA et à la prime d'activité par une meilleure connaissance du public qui y a ou non recours et des freins qui les empêche d'y accéder. Elle éclairera l'administration et la CNAF sur les leviers possibles pour améliorer leur accès.	DGCS	Données d'identité et coordonnées de la personne pour mener l'entretien. Lieu de résidence Situation du conjoint si en couple Situation financière Durée de conservation : le temps de l'étude	Travailleurs indépendants recourant au dispositif de RSA ou ne recourant pas au dispositif de RSA	La DGCS est destinatrice des résultats agrégés de l'étude. Le prestataire sur la durée de l'étude, destruction des données à la suite de la livraison des résultats de l'étude à la DGCS.
Mandoline - E-MJPM	Pré-affectation de mesures de protection par des juges du contentieux de la protection à des mandataires Gestion de la capacité des mandataires Disposer des coordonnées des mandataires et connaître leurs activités Permettre le contact entre un mandataire et un	DGCS	Pour les mandataires, magistrats et greffiers : Identité, coordonnées Informations professionnelles Pour les mandataires : nombre de mesures souhaitées ; Durée de conservation : le temps de l'habilitation du mandataire ou suppression du compte et dans un bref délai	MJPM : Mandataire Judiciaire de Protection des personnes Majeures : individuels, services ou préposés en établissements Services Délégués aux Prestation Familiales (SDPF) Juges du contentieux et de la protection	Interne aux ministères sociaux : DEETS, DREETS, DGCS Interministériel dans le cadre de la pré-affectation des mesures de protection des personnes vulnérables par les juges du contentieux de la protection aux mandataires

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	juge du contentieux et de la protection (JCP)		<p>sur demande expresse de la personne concernée. Sans demande expresse, elles sont archivées et sont conservées pendant une durée qui ne peut excéder 5 ans.</p> <p>Données d'hébergeur : Identifiant de connexion Durée de conservation : 1 an.</p> <p>Cookies : dès le retrait du consentement ou dans un délai de 13 mois</p>	<p>Agents de l'état des ministères sociaux : DGCS, DEETS et DREETS Greffiers des tribunaux Administrateurs fonctionnels et techniques</p>	
Mandoline - OCMI	<p>La plateforme OCMI est donc une plateforme qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'échanger et de stocker des documents (conventions de financement, RIB, états nominatifs, etc.) - d'automatiser le calcul de la rémunération des mandataires individuels - de simplifier le processus du financement 	DGCS	<p>Identification des mandataires et données judiciaires utiles (date de jugement, date de renouvellement de la mesure, numéro du jugement)</p> <p>Les données d'identité de la personne protégée.</p> <p>Durée de conservation : 5 ans à compter de l'accomplissement de la mesure</p>	<p>Mandataires Individuels (MI)</p> <p>DREETS</p> <p>Personnes Protégées</p>	<p>DREETS</p> <p>DREETS en consultation</p> <p>DGCS</p> <p>DRFIP via Chorus</p>

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	<p>des mandataires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réduire les délais de traitement - d'améliorer le suivi des paiements tant pour l'administration que pour les professionnels concernés. 		<p>Données relatives aux ressources de la personne protégée</p> <p>Durée de conservation : 5 ans à compter de l'accomplissement de la mesure</p> <p>Cookies</p> <p>Durée de conservation : 13 mois</p> <p>Données de localisation</p>		
RAMSES	<p>La finalité de ce traitement est de construire des indicateurs agrégés permettant de piloter les effectifs et la masse salariale des établissements sociaux et médico-sociaux. Conformément aux dispositions de l'article L.314-6 du code de l'action sociale et des familles, ces indicateurs permettront notamment</p>	DGCS	<p>Informations professionnelles</p> <p>Informations économiques et financières</p>	Hiérarchie, agents et contractuels	Interne aux ministères sociaux dans la limite des fonctions exercées, plus spécifiquement : DGCS.

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	de fixer les paramètres annuels d'évolution de cette dernière.				
Gestion locale RH DGCS	Traitement de gestion de proximité des ressources humaines et des affaires générales (BRHAG) : Gestion administrative, financière, des carrières et de la mobilité, formation, conditions de travail...	DGCS	Données d'identification Données de contact Informations personnelles Informations professionnelles Moyens de paiement Informations économiques et financières Durée de conservation : Les données sont conservées au plus 5 ans après le départ de l'agent	Les agents, apprentis, intérimaires, candidats, stagiaires	Interne aux ministères sociaux dans la limite des fonctions exercées, BRHAG de la DGCS.
VAO - Service Numérique Vacances Adaptées Organisées	Ce traitement a pour finalités : 1. le dépôt et l'instruction des demandes d'agrément « vacances adaptées organisées », tel que prévu aux articles L. 412-2 et R. 412-9 et suivants du code du tourisme ;	DGCS	Données d'identification et les coordonnées : - des personnes susceptibles d'apporter des informations utiles à l'investigation - des personnes disposant d'un compte utilisateur du « Service numérique VAO ». - de l'organisme de rattachement des déclarants	Organisateurs de séjours Services de l'état : DDETS, DREETS et DGCS	Les personnes physiques ou morales demandant un agrément « vacances adaptées organisées », déclarant un séjour « vacances adaptées organisées » ou signalant un événement indésirable grave, pour les seules données qu'ils enregistrent ; Les agents des directions régionales de l'économie, de

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	<p>2. le dépôt et l’instruction des déclarations de séjours « vacances adaptées organisées », tel que prévu à l’article R. 412-14 du même code ;</p> <p>3. le recueil et le suivi des signalements des évènements indésirables graves déclarés en application de l’article R. 412-14-1 du même code ;</p> <p>4. le suivi et l’évaluation du dispositif « vacances adaptées organisées » au niveau national et local.</p>		Durée de conservation : 5 ans maximum		<p>l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités, spécialement habilités par leur directeur ;</p> <p>Les agents de la direction générale de la cohésion sociale spécialement habilités par le directeur général de la cohésion sociale</p> <p>Le cas échéant, les sous-traitants auxquels les responsables de traitement ont recours, dans le respect des conditions fixées par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 susvisé.</p>
Etude relative à l’absentéisme des bénéficiaires du revenu de solidarité active en entrée de parcours	1° Disposer d’un état des lieux sur les caractéristiques des bénéficiaires du revenu de solidarité active en situation d’absentéisme aux premiers rendez-vous visant à suivre l’ouverture	DGCS	<p>Les informations relatives au statut du bénéficiaire vis-à-vis du droit au revenu de solidarité active ouvert ;</p> <p>Les informations relatives à la situation personnelle et familiale ;</p>	<p>Bénéficiaires du revenu de solidarité active</p> <p>Enfants des bénéficiaires du revenu de solidarité active</p>	La DGCS plus spécifiquement la mission innovation et le bureau DGCS/SD1C.

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	<p>de leur droit à l'allocation, à les informer sur leurs droits et devoirs, et le cas échéant les orienter vers l'organisme chargé de leur accompagnement, dans le cadre de leurs obligations en matière d'insertion et de recherche d'emploi ;</p> <p>2° Identifier les difficultés rencontrées par les bénéficiaires du revenu de solidarité active pour honorer les convocations et sollicitations adressées par les conseils départementaux en début de parcours ;</p> <p>3° Formuler des préconisations d'évolution pour améliorer la participation des bénéficiaires du revenu de solidarités actives aux démarches</p>		<p>Les informations relatives au logement</p> <p>Les informations relatives au bénéfice d'actions d'accompagnement et à la nature de cet accompagnement ;</p> <p>Pour les enfants de bénéficiaires du revenu de solidarité active : l'année de naissance</p> <p>Les informations relatives à la vie professionnel ; Informations d'ordre financière</p> <p>Les informations relatives à l'orientation vers une modalité d'accompagnement préconisée : parcours à dominante emploi, social ou socio-professionnel ;</p> <p>Les informations relatives aux prestations et aides sociales perçues ;</p>		

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	requis en application de l'article L. 262-28.		<p>Les informations relatives à l'existence ou non de difficultés financières, administratives, liées à l'absence d'un mode de garde pour les enfants ;</p> <p>Les informations sur l'existence de difficultés susceptibles de faire obstacle à son insertion professionnelle : santé, qualité de travailleur handicapé.</p> <p>Les informations relatives au type de parcours d'accompagnement préconisé ;</p> <p>Les informations relatives au suivi des démarches du bénéficiaire au titre de ses obligations d'insertion</p> <p>Durée de conservation : Les données sont conservées : 1 an</p>		
Site Web Honorabilité	<p>Le site web honorabilité permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer et informer les usagers de la 	DGCS	<p>Identité, coordonnées, information de connexion</p> <p>Conservation : 1 an</p>	Professionnels et bénévoles intervenant auprès de mineurs dans les champs de la	Les personnes concernées, les employeurs, les personnes habilitées par l'administration centrale ou par les ARS

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
	<p>mise en œuvre du dispositif de contrôle de l'honorabilité/des antécédents des professionnels et bénévoles intervenant auprès de mineurs dans les champs de la protection de l'enfance et de la petite enfance.</p> <p>- Porte d'entrée vers les deux démarches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orienter les professionnels et les bénévoles vers l'interface permettant de réaliser une demande d'attestation d'honorabilité. <p>Permettre aux employeurs de contrôler l'authenticité d'une attestation d'honorabilité présenté par un professionnel ou un bénévole.</p>			<p>protection de l'enfance et de la petite enfance et leurs employeurs.</p> <p>Utilisateurs et administrateurs des plateformes</p>	

Intitulé	Finalités	Responsable de traitement (et co-RT)	Catégories de données traitées	Catégories de personnes concernées	Catégories de destinataires*
1000PremiersJours	Visualiser dans le territoire de vie du parent, les services, les interlocuteurs et les structures pouvant aider les parents ; Informer les parents et les futurs parents selon leur parcours parental et l'âge de l'enfant ; Permettre une évaluation de l'état des parents pendant les 1000 premiers jours.	Direction générale de la Cohésion sociale	Coordonnées des parents et des professionnels de santé Données de santé Identifiants de connexion Durée de conservation : 1 an.	Professionnel de santé accompagnant les usagers, choisis et autorisés par eux.	Professionnels de santé choisis par les usagers et suivis par eux.

*Sauf précisions spécifiques, les destinataires sont les agents ou salariés des organismes mentionnés, dans les limites de leurs fonctions. Des sous-traitants peuvent agir pour le compte du responsable de traitement.

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles : les traitements respectent la Politique de sécurité des systèmes d'information pour les ministères chargés des affaires sociales (PSSI-MCAS) : Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0249 du 27/10/2015 (legifrance.gouv.fr)